

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 décembre 2013

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORÊT - (N° 1548)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE1391

présenté par
M. Peiro, rapporteur

ARTICLE 29

A la troisième phrase de l'alinéa 15, substituer au mot :

« suprarégionaux »,

le mot :

« interrégionaux ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel